

CONSEIL RESTREINT DE L'U.F.R. DROIT
Séance du 04 novembre 2025
Délibération 18

Délibération

Objet : Avis du Conseil de l'U.F.R. Droit sur la modification de la maquette L1 Droit LMD5, EC anglais juridique

Sur le rapport du Directeur et du Responsable administratif et financier, le Conseil de l'U.F.R. Droit

DELIBERE

Article 1 : Le Conseil de l'U.F.R. Droit approuve la modification de la maquette L1 Droit LMD5, EC anglais juridique

Votants :

Christophe LACHIEZE (rang A), Anissa HACHEMI (rang A), Maxime TOURBE (rang A), Sophie MOLINIER (rang B), Agnès GAUTIER-AUDEBERT (rang B), Vincent TOMKIEWICZ (rang B), Lorraine de BOUCHONY (PERSONNALITE EXTERIEURE), Arnaud DEGIOANNI (PERSONNALITE EXTERIEURE), Marie LOUIS (USAGER), Meltem DEMIR (USAGER), Berfin ILBEYI (USAGER), Siheme CHDID (USAGER) Narjisse BOUKRAA (BIATSS), Martine THIERRY (BIATSS).

Dont Pouvoirs : 3

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ABSENTS/EXCUSES : 4

La R.A.F. DE L'UFR droit
Amina KALAFATE

Le Directeur de l'U.F.R. Droit
Benoit HABERT


UNIVERSITE PARIS 8
UFR DE DROIT
DIRECTION
Tél : 01 49 40 66 32
2, rue de la Liberté
93026 Saint-Denis cedex